

*Passionnée et
engagée dans mon milieu*



CRÉDITS et REMERCIEMENTS

Le comité Instances décisionnelles est responsable de réaliser les actions qui découlent des objectifs du volet Instances décisionnelles dans le cadre de l'entente spécifique en condition féminine de Lanaudière 2007-2010, il est composé de :

- Une représentante de la Conférence régionale des éluEs Lanaudière;
- Une représentante du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- Une bénévole du Centre de femmes Marie-Dupuis et conseillère municipale;
- Une bénévole et ex-mairesse;
- Une organisatrice communautaire du Centre de santé et services sociaux du Nord de Lanaudière;
- Le comité est soutenu par deux travailleuses de la Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière.

Réalisation du document

Mise en œuvre, coordination et soutien à la rédaction : Julie Comtois

Rédaction et synthèse : Juliette Rochman, chercheure LICEF

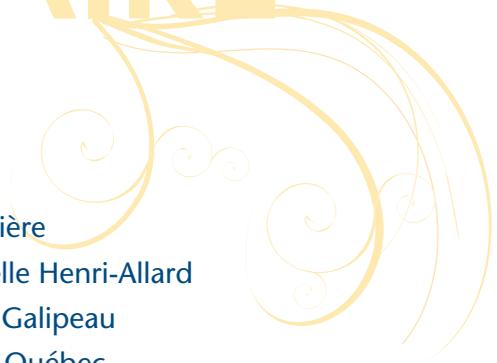
Lectures, vérifications et validations : Comité Instances décisionnelles

Correction : Paulette Beaudry-Bélisle

Graphisme et mise en page : Diane Masse

Merci à toutes les femmes élues, ex-élues et impliquées dans leur milieu pour leur précieuse collaboration à l'atelier du colloque et au contenu qui en découle. MERCI!

SOMMAIRE



Avant propos

Contexte

Historique

État de la situation-Lanaudière

Témoignage de M^{me} Danielle Henri-Allard

Conférence de M^{me} Céline Galipeau

Un 1^{er} réseau incorporé au Québec

I. Présentation de M^{me} Brigitte Collin

II. Conférence de M^{me} Brigitte Collin

III. État de la situation, Montérégie-Est

IV. Le Réseau des élues municipales de la Montérégie-Est

Le réseautage : Atelier

Évaluation de l'activité

Conclusion et suites

ANNEXES

- a) Mot d'accueil
- b) Programme de la journée
- c) Mot de clôture
- d) Remerciements
- e) Liste de la remise de prix
- f) Profil des participantes
- g) Correspondance

Le colloque **Passionnée et engagée dans mon milieu** est réalisé grâce à l'entente spécifique en condition féminine de Lanaudière 2007-2010 et ses partenaires :

- Conférence régionale des éluEs Lanaudière (CRÉ);
- Conseil du statut de la femme (CSF);
- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCCF);
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ);
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS);
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT);
- Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière (TCGFL).

L'objectif transversal de l'entente spécifique en condition féminine est de viser l'égalité entre les femmes et les hommes, en vue d'accroître l'autonomie économique des femmes, et de favoriser leur implication dans le développement socioéconomique et politique de la région.

Les objectifs généraux de l'entente spécifique en condition féminine sont :

1.1 Accroître l'employabilité des femmes, soit favoriser la diversification des choix professionnels chez les femmes et les filles en lien avec les besoins spécifiques de la région.

2.1 Développer l'entrepreneuriat des femmes, soit créer des conditions favorables au démarrage, au développement et à la consolidation d'entreprises gérées par des femmes.

3.1 Augmenter le nombre de femmes au sein des instances décisionnelles, soit susciter l'implication et soutenir la représentation des femmes au sein des instances décisionnelles.

Le volet Instances décisionnelles de l'entente spécifique en condition féminine poursuit les objectifs suivants :

3.1.1 Favoriser la participation citoyenne des femmes.

3.1.2 Sensibiliser les femmes et les filles à leur capacité d'exercer leur pouvoir au sein des instances décisionnelles.

3.1.3 Soutenir le réseautage de femmes impliquées dans les lieux de participation citoyenne et dans les instances décisionnelles.

3.2 Augmenter le nombre de femmes au sein des instances décisionnelles.

CONTEXTE

L'objectif du colloque **Passionnée et engagée dans mon milieu** est de soutenir le réseautage des femmes impliquées dans les lieux de participation citoyenne et dans les instances décisionnelles. Il a eu lieu le 30 avril 2010 au club de golf Montcalm de Saint-Liguori et a réuni 60 participantes.

Les autres objectifs poursuivis par la tenue du colloque sont de réunir, mobiliser, informer et consulter les femmes élues de la région. Un objectif sous-jacent est aussi visé, soit d'utiliser cet événement pour faire connaître différents réseaux d'échange ou de discussion tel le Réseau des femmes élues de Lanaudière (RFEL).

Les femmes impliquées dans les lieux de participation citoyenne et dans les instances décisionnelles sont :

- les élues municipales;
- les commissaires scolaires;
- les membres de conseils d'administration;
- les membres de comités de citoyens;
- les membres de conseils d'établissement;
- les issues du milieu communautaire;
- toutes femmes impliquées ou intéressées aux instances décisionnelles;
- les partenaires et les intervenantes du développement régional dans Lanaudière.

PROVENANCE

Provenance des participantes (territoire)	Nombre	Pourcentage
Matawinie	12	20,3%
Montcalm	11	18,0%
Joliette	19	32,2%
D'Autray	8	13,6%
L'Assomption	2	3,4%
Des Moulins	1	1,7%
Autres	6	10,2%

Provenance des participantes (milieu)	Nombre	Pourcentage
Municipale	28	46,7%
Scolaire	4	6,7%
Communautaire	13	21,7%
Syndicale	1	1,7%
Gouvernementale	6	10%
Des affaires	4	6,7%
Autres	2	3,4%

HISTORIQUE

Le 14 septembre 2002, dans le cadre de son projet « Le développement régional, jamais sans les femmes », la Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière (TCGFL) a organisé une journée d'échange et de réflexion sur la place des femmes dans le développement de la région de Lanaudière. Lors de cette journée, plusieurs femmes, dont de nombreuses élues municipales, ont manifesté leur désir de se doter d'un réseau qui leur ressemble et qui leur permettrait de développer une solidarité entre elles, de se soutenir, de s'écouter, de partager et de s'impliquer.

Au printemps 2008, pour favoriser leur sentiment d'appartenance, elles ont choisi d'entreprendre des démarches dans le but de créer le Réseau des femmes élues de Lanaudière (RFEL). Par ce réseau, elles souhaitent encourager le réseautage des élues municipales dans l'exercice de leur mandat, des ex-élues et des candidates potentielles. Elles voulaient aussi augmenter le nombre de femmes élues dans les conseils municipaux et, par conséquent, au sein des municipalités régionales de comté (MRC) et à la CRÉ Lanaudière. Elles désiraient se soutenir et s'outiller entre elles selon leurs besoins, particulièrement les élues qui sont seules sur leur conseil municipal.

Le logo du réseau s'inspire d'emblèmes démocratiques antiques :



« Dans une sphère d'influence à la fois lunaire et terrestre, se dessine le profil d'Athéna, déesse grecque de la démocratie, de la sagesse, du combat, et aussi protectrice de la santé familiale. La chouette, son animal favori, s'est perché sur les lettres du mot ÉLUES : comme les femmes hissées au pouvoir grâce aux citoyennes et citoyens, mais aussi par leurs propres efforts. La chouette rayée, espèce typique du Québec dont le mâle et la femelle sont identiques, possède une vision qui lui permet d'englober son environnement.

Dans le cadre des activités liées au volet Instances décisionnelles de l'entente spécifique en condition féminine de Lanaudière, il a été convenu d'utiliser ce réseau pour rejoindre les femmes élues de la région. Il en fût de même dans le cadre du colloque **Passionnée et engagée dans son milieu.**

ÉTAT DE LA SITUATION DANS LANAUDIÈRE

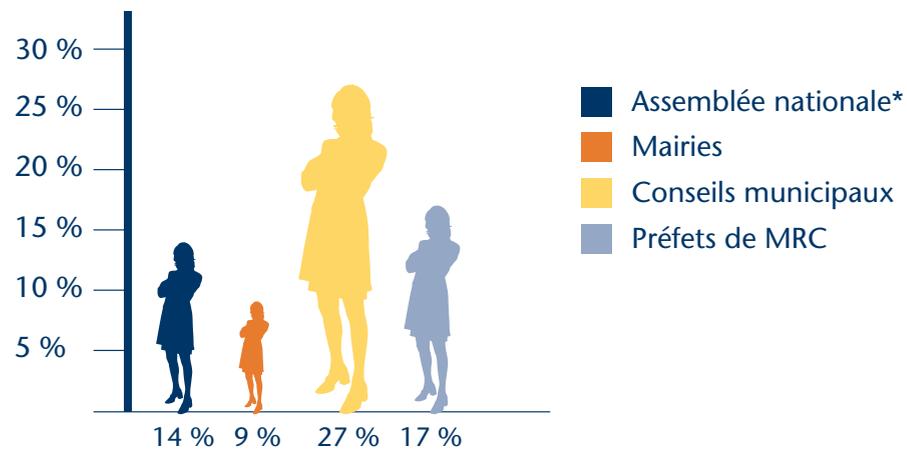
Lors des dernières élections du 1^{er} novembre 2009, la population de la région de Lanaudière a élu 110 femmes à un poste d'élue municipale : 5 mairesses, 104 conseillères et une première préfète au suffrage universel, dans la municipalité régionale de comté (MRC) de Montcalm. Cela représente 25 % du nombre total d'élus dans la région. Sur le plan municipal, la représentation féminine s'élève maintenant au quart des postes disponibles et se détaille comme suit : 8 % des postes de mairesse, 28 % des postes de conseiller et 17 % des postes de préfète. En 2010, Lanaudière semble encore seulement à mi-chemin de la parité.

Comparativement aux élections municipales de 2005, aux termes desquelles les femmes occupaient 26 % des postes disponibles, 12 % d'entre elles occupaient des postes de mairesses et 28 % des postes de conseillères. Globalement, la représentation féminine ne semble pas réellement avoir fait un bon en arrière avec seulement 1 % en moins, mais d'une élection à l'autre, 8 postes de conseiller ont été abolis. Dans les faits, 4 femmes de moins qu'en 2005 ont été élues alors que le nombre de candidates a augmenté de 7,5 %, allant de 185 à 200 en 2009.

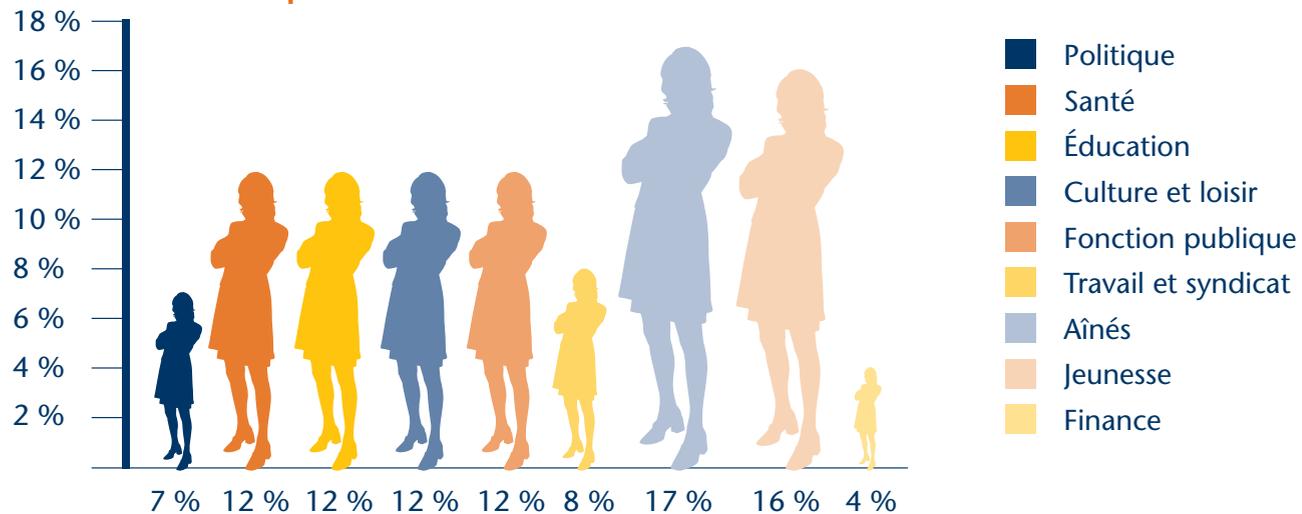
Lanaudière compte deux commissions scolaires dont les commissaires scolaires, aussi élus au suffrage universel, affichent un excellent taux de représentation féminine. En effet, la Commission scolaire des Affluents, située au sud de la région, ainsi que la Commission scolaire des Samares, située au nord de la région, détiennent toutes les deux un taux de représentation féminine de 48 %. Un total de 23 femmes occupent ce poste sur une possibilité de 48.

La région de Lanaudière est un vaste territoire situé au nord de la région métropolitaine. La population totale de la région est de 457 982 habitants et est surtout regroupée au sud, dans les MRC de L'Assomption et Les Moulins. La particularité nord-sud vient du fait que la région métropolitaine emploie la majorité des travailleurs de la région et soutient la division urbaine-rurale. Il en résulte une dualité nord-sud qui se reflète grandement dans les mentalités : les habitants du sud démontrent une appartenance à la région de Montréal alors que les habitants plus au nord sont encore touchés, en partie, par l'isolement.

Participation des femmes au pouvoir



Représentation féminine par secteur



TÉMOIGNAGE

Voici un résumé de l'intervention de madame Danielle Henri-Allard, porte-parole et animatrice de la journée.

Mairesse de Saint-Esprit de 1996 à 2009, madame Allard a été élue préfète de la MRC de Montcalm le 1^{er} novembre 2009. Grâce à son acharnement et son dynamisme, de nombreux projets ont vu le jour dans la région. D'ailleurs, elle a été nommée, en 2002, la *Personnalité de l'année de Lanaudière* par le Journal L'Action.

« Lorsque je suis arrivée là, il y a 13 ans, je n'avais aucune expérience politique, même pas d'un conseil municipal. J'étais agricultrice et j'avais 4 enfants. Tout a commencé avec le projet de revitalisation d'un abattoir dans la région. Je faisais partie du comité de relance¹ et à un moment donné, ils m'ont dit "vas-y, on a besoin d'une personne comme toi". Car, il y a des gens très compétents, mais ils ont de la difficulté à s'exprimer en public alors que la communication, c'est fondamental en politique. De plus, il fallait être crédible. Alors, j'ai pris contact avec tout un tas de gens à Montréal, nous avons pu réunir toutes les intervenantEs socioéconomiques. En 1996, lorsque l'on a remporté la bataille, la presse a médiatisé cela et cela m'a fait connaître. J'avais donc acquis une certaine crédibilité et c'est suite à ça que j'ai été élue.

Je me souviens, j'avais alors 39 ans et mon petit garçon m'a dit : "Maman, tu ne veux pas attendre que j'ai 12 ans avant de t'en aller en politique? Parce que moi, j'ai besoin de toi à la maison...". Tout ça pour dire qu'avoir le soutien de la famille, les faire participer à notre passion, c'est très important.

Parfois, dans un nouveau projet, le fait d'être une femme peut être un désavantage car on parle généralement d'homme à homme; mais de femme à femme, c'est plus récent et encore faut-il trouver une interlocutrice. Je trouve qu'entre femmes, on ne se fait pas assez confiance.

J'ai plusieurs questions à poser qui méritent que l'on y réfléchisse et qui sont là pour nous faire réagir :

- Qu'est-ce qui fait que l'on pourrait s'ouvrir au féminisme?
- Pourquoi a-t-on tendance à être plus exigeante vis-à-vis d'une femme, y compris en tant que femme? D'ailleurs, obtenir de la crédibilité auprès des autres femmes, c'est plus difficile qu'auprès des hommes...
- Pourquoi est-il plus facile de soutenir un homme plutôt qu'une femme?
- Est-ce qu'on est capable de voir la beauté chez la femme? »

« Pour finir, j'ai quelques astuces qui m'ont vraiment servie, à vous transmettre :

Je pense que lorsque l'on a un beau dossier il faut :

- S'assurer de le maîtriser, dans son contenu comme dans sa présentation.
- Quand il s'agit de convaincre, il faut vraiment viser les indécisES (pas les extrémistes).
- Être au moins deux pour le présenter.

La clé, en politique comme pour tous les projets, c'est la communication. Et ça, à tous les niveaux : des citoyenNES, de l'équipe, du conseil, des ministères... Je pense que c'est la même chose pour faire passer le changement. Il faut en parler. Il faut aller chercher les gens, les écouter, être disponible, être capable de faire un pas vers eux. »



¹ Le comité de relance a été formé en 1992 par deux producteurs de porcs, pour rouvrir l'abattoir de porcs des Laurentides, situé à Saint-Esprit, qui venait de fermer ses portes en 1991.

FAIRE SA PLACE DANS UN MILIEU D'HOMMES

Voici un résumé de l'intervention de madame Céline Galipeau, conférencière invitée.

Depuis janvier 2009, madame Galipeau est la première femme chef d'antenne de la télé publique. Originaire de Longueuil, cette fille de journaliste, est une grande voyageuse et a déjà une longue carrière (16 ans) de correspondante et de reportere de guerre derrière elle. Madame Galipeau exerce avec passion un métier non traditionnel depuis plus de 25 ans, et pour ce faire, elle a dû faire sa place dans un milieu d'hommes.²

Cette conférence illustre les traits communs existant entre des univers distincts et appelle à une mise en perspective des contextes nationaux et internationaux. D'abord, madame Galipeau explique que la situation des femmes au Québec, en 2010, est très différente de celle des femmes des trois quarts des pays de la planète qui subissent encore le « pire », et qu'il est de notre devoir, en tant que privilégiées, de ne pas fermer les yeux sur ces situations.

L'expérience de madame Galipeau, dans le milieu de la presse, nous rappelle des épreuves auxquelles de nombreuses femmes sont confrontées :

- La difficulté d'atteindre les premières places dans un domaine où tous les patrons sont des hommes;
- L'équité salariale entre les femmes et les hommes;
- Le besoin de rentrer dans un moule, et finalement d'avoir l'air plus masculine que féminine.

Son expérience témoigne aussi de la tendance qui attend des femmes qu'elles dirigent comme des hommes. Cette tendance est généralement accompagnée de la sensation erronée de ne pas avoir le choix, dans la mesure où les femmes qui sont rendues là, se sont elles-mêmes placées dans cette situation. Rapidement, elles constatent que faire les choses différemment, être ce que l'on est, peut être parfois difficile. « Sur le terrain, moi, ce qui m'intéressait, c'était plus de savoir comment les gens sur place vivaient les événements. Si j'arrivais la deuxième ou la troisième sur les lieux cela ne me gênait pas tant que cela. »

La conciliation famille-travail :

Concernant la question de la conciliation famille-travail, Mme Galipeau explique, qu'à l'époque, elle fut une des premières correspondantes à être accompagnée de sa famille et à exiger de partir à l'étranger avec ses enfants. Toutefois, aujourd'hui, elle a la satisfaction que les "choses ont beaucoup changé" et de "pouvoir dire à ses collègues de rentrer plus tôt chez elles, de les forcer à prendre leur week-end".

« Pour conclure, je dirais qu'il y a tout de même de l'espoir, car même dans les pays que j'ai évoqués tout à l'heure, où la condition des femmes est encore très difficile, il y a une amélioration. Et quand je me dis que les choses ne sont pas comme je le voudrais, je pense à ces femmes... Les choses changent et je crois que vous êtes la preuve de ça... »



² Nathalie Petrowski (Céline Galipeau : passation des pouvoirs, La Presse, janvier 2009)

I. Madame Brigitte Collin, présidente du Réseau des élues municipales de la Montérégie Est (RÉMME)

Madame Collin est conseillère municipale à la ville de Varennes depuis 2005 et a été réélue aux élections municipales de 2009. Dans le cadre de son mandat, elle est responsable des questions familiales (RQF), elle est directrice du conseil d'administration de la Régie de l'eau potable de Varennes et présidente du Comité consultatif de l'urbanisme et de l'environnement. De plus, madame Collin siège comme membre au comité *Femme et gouvernance locale de l'Union des municipalités du Québec (UMQ)*, ainsi qu'au conseil d'administration du *Carrefour Action municipale et Famille*. Elle est, bien sûr, présidente du Réseau des élues municipales de la Montérégie Est (RÉMME) depuis 2007.

Dans sa vie personnelle, elle est commissaire scolaire du district de Varennes à la Commission scolaire des Patriotes depuis 2007, mère de deux jeunes hommes et elle travaille à temps plein.

II. Conférence de madame Collin

« La première question qui nous intéresse aujourd'hui est : Pourquoi l'égalité en politique? En effet, pourquoi est-il nécessaire de se battre pour que davantage

de femmes occupent plus de sièges et de fonctions politiques? Et, en conséquence, pourquoi constituer un réseau leur facilitant cette tâche? Plusieurs séries de réponses, touchant différents niveaux de notre rapport à la démocratie et à son fonctionnement, peuvent être formulées en réponses à ces interrogations quelque peu provocatrices.

La conquête de l'égalité (homme-femme) en politique est avant tout une question de légitimité en regard des valeurs profondes de la société. Par ailleurs, d'un point de vue purement statistique, 50 % de la population sont des citoyennes. Les citoyennes sont porteuses de préoccupations et d'une vision qui leur sont propres, et qui s'avèrent être difficilement appropriables par des représentants du sexe masculin.

En regard des principes démocratiques et éthiques, la légitimité de l'égalité en politique ne fait aucun doute. Pourtant, cette question ré-émerge fréquemment à d'autres niveaux en plus d'être véhiculée par les femmes elles-mêmes. Celles-ci se posent en effet les questions suivantes : Qu'est-ce que je vais faire là? Que serais-je en mesure d'apporter? Suis-je compétente pour cela? Et donc : Quelle légitimité ai-je pour occuper une place en politique? Or, cette question n'a pas de bon sens. »

« En effet, avec la diversification des fonctions et des responsabilités des municipalités, celles-ci ont grandement élargi leurs champs de compétences. Elles doivent intégrer des personnes ressources dans des domaines de compétences diversifiées, domaines dans lesquels les femmes ont une place à prendre. De plus, les femmes sont porteuses **d'une vision globale** de la politique et du monde en général qui les amènent à traiter les problèmes et à gérer les dossiers d'une façon qui leur est propre. Nous ne les percevons pas de la même façon que les hommes; il faut gérer comme des femmes! Nous seront gagnantes, d'autant plus que les citoyenNEs aiment ça, ils-elles veulent ce changement et en ont besoin.

L'égalité entre les femmes et les hommes, en politique, apparaît donc comme une perspective souhaitable et un objectif à atteindre. Dans ce contexte, la deuxième question qui s'impose, en particulier dans le cadre de ce colloque, est :

Pourquoi créer un réseau?

Pour fournir un soutien à ces élues en dehors de leur conseil, pour briser l'isolement, pour leur permettre de prendre plus facilement leur place. Parce que souvent, lorsque l'on arrive en politique, on se sent bien seul. Quand je suis arrivée en politique, en 2005, j'étais la seule femme élue. Le maire en place s'était imaginé qu'en tant que nouvelle arrivante, je dirais toujours oui

à tout, mais il n'a pas bien choisi sa seule femme! Je suis devenue conseillère indépendante six mois plus tard. En conséquence, au niveau du réseau, j'étais quelque peu mise au banc et il a fallu que je me tourne vers autre chose, ce qui m'a amenée au Réseau des élues municipales de la Montérégie-Est (RÉMME), et c'est là que j'ai trouvé ma vraie force.

L'existence d'un réseau de femmes élues facilite la capitalisation et la circulation d'une information portant aussi bien sur les étapes antérieures à l'élection (campagne, communication, attitudes) que sur le fonctionnement des municipalités comme des conseils d'administration. Un réseau peut également constituer un prestataire de services permettant de bien outiller les élues. Souvent, les réseaux se posent à l'échelle régionale et cela permet de se rendre compte que, dans d'autres municipalités, il existe des expériences porteuses d'idées novatrices qui permettent de tirer des enseignements sur notre propre localité.

Grâce à une liste de contacts, un réseau sert encore à favoriser le développement du mentorat naturel, offrant au quotidien un soutien dans l'exercice de leur mandat. Enfin, un tel réseau favorise l'émergence d'un sentiment d'appartenance entre les femmes élues municipales, ce qui peut faciliter l'implication d'un plus grand nombre de femmes en politique. »

III. État de la situation en Montérégie-Est

En Montérégie-Est, on compte 15 % de mairesses; un total de 16 mairesses sur 107 sièges. Ce pourcentage est près du double que celui de la région de Lanaudière. Toutefois, la proportion de femmes, au sein des conseils municipaux, est semblable dans les deux régions, soit 27 % de conseillères. Avec 179 conseillères sur 667 sièges, les élues de la Montérégie-Est sont 25 conseillères de plus qu'en 2005. La région compte 16 conseils paritaires, dont 3 sont dirigés par des femmes, alors que 9 conseils sont encore dépourvu de présence féminine. Enfin, on rencontre deux préfètes³, un taux de 22 % (2/9 préfètes).

Le bilan de l'évolution de la présence des femmes en politique en Montérégie-Est depuis 2000, et surtout depuis 2005, est mitigé. Si le nombre de conseillères est resté stable, on note une diminution du nombre de préfètes et de mairesses. Toutefois, la mobilisation des femmes en politique est bonne; elles ont été plus nombreuses à se porter candidates lors des élections municipales de 2009. De plus, un nombre croissant de femmes occupent des postes-clés dans les conseils d'administration, les comités d'associations et les réseaux municipaux (ex : CAMF, FAQ, FCM, UMQ).

³ Actuellement, au Québec, quatre régions comptent parmi leurs élues une femme préfète (le Bas-Saint-Laurent, l'Estrie, l'Outaouais et le Centre du Québec) et quatre autres en comptent plusieurs (la Côte-Nord, Lanaudière, La Montérégie - dont 2 en Montérégie Est).

Ce rapide bilan amène à deux constats : L'égalité en politique est loin d'être acquise. Mais, malgré un contexte encore difficile, les femmes sont de plus en plus impliquées en politique comme dans la vie, et les activités de nombreuses institutions; qu'elles imprègnent de leur dynamisme et de façons de faire novatrices.

IV. Un exemple inspirant

a) Historique du RÉMME

- Créé en 1997 par le comité condition féminine en développement régional (CCFDRM), instance-conseil pour le CRDM
- Premières soirées avec le MAMROT
- Rencontres du comité *Femmes et politique municipale*
- 1er colloque (2000): Le réseautage, une question d'adresses
- Inauguration du *Prix Marcelle-B Trépanier*
- Formation du Réseau des élues municipales de la Montérégie-Est (RÉMME) le 6 mai 2006.

Auparavant, le conseil d'administration était composé de 3 élues municipales provenant de chacune des 14 MRC de la Montérégie et de la CRÉ de Longueuil, mairesses ou conseillères. Le réseau couvre maintenant uniquement le territoire de la Conférence régionale des élues de la Montérégie-Est et compte donc 2 élues municipales pour chacune des MRC. Trois sièges sont cependant réservés à des ex-élues qui le désirent, afin de permettre aux élues de profiter de leur expertise en politique municipale. Le RÉMME compte actuellement 197 membres et 40 % des élues municipales y sont actuellement représentées (participent aux formations et aux colloques).

b) Mandats et activités du RÉMME

Il est le seul réseau structuré (avec un conseil d'administration) d'élues municipales au Québec et au Canada depuis plusieurs années, le *Réseau des élues municipales de la Montérégie-Est* (RÉMME) possède trois principaux mandats :

- Encourager les femmes à prendre leur place dans les conseils municipaux et les autres instances où siègent les membres des conseils municipaux;
- Soutenir, outiller et réseauter les élues municipales dans l'exercice de leur mandat;
- Défendre le dossier de l'égalité entre les femmes et les hommes en milieu municipal.

L'enjeu est de proposer, dans le cadre de colloques et d'offres de formation, des sujets diversifiés et renouvelés permettant de mieux accompagner les élues dans leur démarche, y compris celles qui assistent chaque année à ces événements. Le colloque annuel de réseautage et de formation s'inscrit dans cette logique et connaît un franc succès car il constitue une opportunité de rencontre et d'échange associée aux informations et connaissances dont il est le vecteur. L'an passé, une soirée de Gala a été organisée par et pour les femmes du RÉMME, et cette activité a été très appréciée. Des ateliers ponctuels de formation et de réseautage, en collaboration avec le MAMROT et le Centre local de développement (CLD), sont également offerts. Ils peuvent également être animés par des femmes élues impliquées souhaitant faire bénéficier de leurs expériences. Le développement du réseautage intra-MRC entre les élues municipales comme le soutien initial à l'implantation de comité et commission *Femmes et Ville* (Salaberry-de-Valleyfield, Sorel-Tracy, Rouyn-Noranda, Trois-Pistoles) font également partie des services proposés par le RÉMME.

Le RÉMME s'est par ailleurs doté d'outils d'information et de communication permettant de garder un contact direct avec ses membres et de leur fournir le soutien approprié à leurs besoins. Un bulletin est offert gratuitement à toutes les mairesses et conseillères de la Montérégie Est. Un soutien téléphonique est également offert pour les élues, permettant d'échanger sur leurs stratégies, et leur proposant des liens pour leur donner accès à des renseignements légaux. Le site Internet offre aussi :

- Des guides⁴ de formation en ligne destinés à l'ensemble des régions;
- De la documentation et des statistiques sur les femmes et la politique;
- Une section internationale;
- Et des renseignements légaux.

À l'heure actuelle, le RÉMME a déjà atteint plusieurs des objectifs qu'il s'était fixés, soit :

- Contribuer à l'augmentation de la représentation féminine en politique et dans les organes décisionnels;

- Fournir un soutien et une écoute aux élues, notamment en favorisant le mentorat naturel;
- Enregistrer un taux de satisfaction élevé pour les colloques annuels⁵;
- Jouer un rôle important en assurant des formations régulières, permettant un transfert d'informations formelles et informelles;
- Contribuer au renforcement de la collaboration avec des partenaires municipaux (conférencières);
- Être à l'origine d'un effet d'entraînement sur d'autres régions du Québec (Lanaudière et Chaudière-Appalaches);
- Apporter un soutien à l'intégration du principe d'égalité entre les femmes et les hommes au niveau régional.

** La présentation du Réseau des élues municipales de la Montérégie Est (RÉMME) avait pour but d'inviter les participantes à réagir sur l'utilité de d'un tel réseau dans Lanaudière et à introduire les réflexions d'atelier.

⁴ Les guides : *Comment administrer les municipalités en toute équité (3-R)*; *Guide d'implantation des comités consultatifs Femmes et ville*; *Femmes et politique (en collaboration avec la suédoise Mme Simone Lindsten)*; *Créer un réseau d'élues municipales*; *Comment augmenter son influence*; *Initiation à la politique municipale (MAMROT)*

⁵ L'une des élues présentes a, par exemple, assisté à cet événement il y a deux ans; elle fait à présent partie du comité d'organisation pour le colloque du 7 mai.

Rappel et précisions sur le déroulement de l'atelier

Afin de pouvoir mettre en évidence, de manière structurée, les différents besoins et points de vue, les participantes ont été réparties en cinq groupes de travail incluant chacun une animatrice et une secrétaire (groupes numérotés de 1 à 5).

De même, pour faciliter les échanges et les réflexions, l'atelier portait sur quatre questions :

Question n°1 : Quelles sont les bonnes idées que vous avez retenues à l'issue de la présentation de madame Collin au sujet du RÉMME, et ce qui pourrait être mis en place au niveau de la région?

Question n°2 : Comment pourriez-vous bénéficier du réseau (ou comment ce réseau pourrait-il répondre à vos besoins)?

L'objectif de la question était d'inciter les participantes à parler de leurs propres besoins, à dire « je » pour surmonter une éventuelle gêne.

Question n°3 : Quelles expertises acquises au fil des années, en tant que femme élue, pourriez-vous transmettre à d'autres?

Il s'agissait de chercher à lister les compétences et les qualités de chacune pour pouvoir les partager avec d'autres, et éventuellement constituer un portrait des femmes élues, une liste de contacts.

Question n°4 : Qu'est-ce qui favoriserait votre implication dans un réseau?

Cette question portait à la fois sur des choses concrètes, des aspects matériels et organisationnels. Elle visait également à identifier des éléments plus subjectifs ayant un impact sur la motivation des élues à participer à un réseau.

De manière générale, les participantes ont répondu aux questions de façon transversale. En effet, si la question 3) appelait des réponses spécifiques, les questions 1), 2) et 4) interrogeaient de manière croisée sur les bons coups identifiés (question 1), répondant à des besoins (question 2), et des éléments permettant de répondre à ces besoins (question 4).

Un nombre restreint de thématiques est en effet apparu de façon récurrente d'un groupe à l'autre et d'une question à l'autre. L'identification de ces thématiques, comme la formulation de recommandations au cours de cette session d'ateliers, ont permis de répondre, dans une large mesure, aux objectifs de la journée en fournissant une grille pouvant servir de support, au développement futur du réseau. Nous présenterons donc dans ce qui suit, les 6 axes identifiés comme centraux par les participantes (en termes de besoins et de recommandations), dans l'optique du développement du Réseau des femmes élues de Lanaudière (RFEL).

AXE 1 : La nécessité d'un réseau élargi et intégrateur

Au cours de la matinée et des différentes tables rondes de la journée, la question du positionnement des participantes, et des élues en général, face à la perception du féminisme a été abordée à plusieurs reprises et est apparue comme un sujet de réflexion majeur.

a) Clarifier les objectifs et l'image du RFEL : une nécessité

Il est apparu nécessaire aux participantes du groupe 4 de :

« Bien distinguer les objectifs du RFEL car l'image du féminisme fait encore un peu peur. Il faut avoir conscience que cette image existe, qu'elle peut attirer certaines femmes et en intimider d'autres (appropriation du logo : la chouette, dont le mâle et la femelle sont identiques). »

Cette nécessité a également été mise en évidence par les participantes du groupe 5, qui se donnaient d'ailleurs quelques éléments pour le positionnement par rapport à cette question :

« En regard des préjugés évoqués ce matin, nous voulons nous rencontrer, mais en dehors des préjugés, créer un lieu d'échange de forces égales où chacune partage son expertise, où toutes sont égales, où l'on ne souhaite pas nécessairement changer le monde face aux hommes, mais davantage se rencontrer et partager nos acquis, nos expériences comme femme. »

Les participantes du groupe 2 introduisaient en plus quelques pistes de solution pour éviter cet écueil :

« Sans qu'il n'y ait de lien nécessaire avec le féminisme, nous avons juste besoin de nous retrouver entre nous, femmes élues, toutes les femmes élues (commissaires scolaires, conseil d'administration), englobées plus large. »

b) Un réseau plus intégrateur

Au cours de l'atelier, il est en effet apparu de manière assez consensuelle que l'élargissement du RFEL et son caractère intégrateur pouvaient permettre de limiter son assimilation à une « entreprise féministe ». De l'avis des participantes, l'élargissement du RFEL constitue à la fois une bonne chose (question 1), un besoin (question 2) et une condition pour l'implication d'un plus grand nombre (question 4). Ainsi, de l'avis des participantes, un réseau d'élues se doit d'être le plus intégrateur possible, et ce, à différents niveaux.

Ne pas limiter le RFEL aux élues municipales

Il s'agissait tout d'abord de ne pas le limiter aux élues municipales et d'intégrer les autres femmes élues, en particulier les commissaires scolaires. Il s'agit en effet « d'inclure les commissaires scolaires et de garder la formulation générale "élues", de créer des liens, surtout avec les élections simultanées, dé-stéréotyper, aller chercher les expériences. »

De plus, comme le précisait les participantes du groupe 1 :

« L'élargissement à l'ensemble des secteurs, et non uniquement aux élues municipales, semble important. Toute personne participant à un CA a des expériences à partager et a besoin de soutien. Même si chaque secteur a des préoccupations qui lui sont spécifiques, il a également des préoccupations qui rejoignent toutes les élues. »

Selon ces élues, « organiser plusieurs colloques (des spécifiques et des transversaux) ou organiser des groupes de travail spécifiques au sein des colloques transversaux semble une possibilité. »

Un réseau exclusivement féminin?

Les participantes des groupes 3 et 5, qui éprouvaient quelques réticences à l'idée d'un réseau et/ou d'un mentorat strictement féminin, envisageaient même de ne pas constituer un réseau strictement féminin, mais « d'intégrer toutes les personnes qui ont de l'expérience et sont prêtes à aider (homme comme femme). »

Les groupes 4 et 5 envisageaient même d'organiser de manière ponctuelle des rencontres avec des personnes ressources non élues. L'organisation d'évènements du type « élues d'un jour », permettant à la relève de prendre contact avec le monde politique, a également été évoquée.

AXE 2 : Développer le mentorat

Au cours de la journée, l'importance « d'être soutenue, de prendre sa place et de s'impliquer » a également été soulevée à maintes reprises. Le développement et l'encouragement du mentorat (surtout informel) et des contacts humains sont donc apparus à la fois comme un besoin et une condition favorable à l'implication. La nécessité de développer ce type de liens et de relations faisait l'objet d'un consensus au sein de tous les groupes qui en ont débattu dans le cadre des questions 1, 2 et 4. Le mentorat et le développement des contacts avaient deux principales dimensions : une dimension technique et politique, et une dimension affective et expérientielle.

a) Une dimension technique et politique

Dans sa dimension politique et technique, le mentorat apporte des solutions à divers types de difficultés. « Au cas où un problème survient au sein du conseil, avoir un soutien en dehors de ce dernier peut permettre d'y faire face. » « En cas de tension, il permet de ne pas dévoiler toutes nos stratégies à nos partenaires (protéger l'information). »

Par ailleurs, « il constitue une opportunité de partage des intérêts communs. Le mentorat, permet des échanges d'expériences et d'expertises sur certains dossiers ». Il permet également « d'enrichir nos projets avec des expériences extérieures » et « d'acquérir une meilleure connaissance de nos milieux ». L'échange

avec des personnes d'expérience permet enfin de « valider des informations, de vérifier en dehors de sa municipalité (croiser les informations et voir ce qui se fait ailleurs). »

b) Une dimension affective et expérientielle

À travers sa dimension affective, le mentorat permet de répondre à un besoin « de soutien, d'écoute et d'échange d'expériences de vie communes. »

Il permet encore de « briser l'isolement » perçu ou vécu par les élèves, « ou simplement d'avoir un encouragement, un soutien informel, un ressourcement, une sorte de récompense, de valorisation féminine. » Le « marrainage » apparaît comme fondamental dans la mesure où « ce qui est vécu en commun peut servir d'axe central aux échanges. Les conseils et l'entraide apportés permettent de constituer une sorte de *coaching* et de gagner, ainsi, en assurance. » « Le mentorat et le *coaching* informel permettent de développer à la fois un savoir-faire et un savoir-être. » Ils favorisent « le développement d'un argumentaire dans un milieu majoritairement masculin ou dans un milieu où l'on ne maîtrise pas nécessairement les rouages et les mécanismes. » Les dimensions affectives et techniques tendent donc à se rejoindre.

AXE 3 : Privilégier et développer les contacts humains

a) Privilégier les « contacts directs »

La possibilité de créer un blogue ou un système d'échanges sur le Web a été évoqué à plusieurs reprises lors de l'atelier. Si ce mode de communication est apparu comme facilitateur pour l'échange de documents ou de contacts, il n'a pas soulevé l'enthousiasme. L'ensemble des participantes exprimait le besoin d'avoir un contact direct, par téléphone ou en personne, avec une interlocutrice. Selon les participantes, l'une des fonctions fondamentales d'un réseau est de mettre en contact des personnes afin de mieux briser l'isolement et d'apporter un soutien qui soit affectif et moral. Le fait de pouvoir « téléphoner lorsque l'on ne sait plus où s'adresser... »

b) Prévoir des moments et des rencontres informels

Le contact humain entre élues, entre personnes vivant des réalités proches, est très apprécié et recherché par les participantes qui en ont exprimé le besoin à plusieurs occasions. L'organisation de rencontres informelles constituait une recommandation formulée par l'ensemble des groupes dans le cadre des questions 1 et 2. En effet, les participantes du groupe 3 expliquaient « qu'il y a actuellement peu d'occasions de se regrouper entre femmes ni des thématiques vraiment rassembleuses. Il ne s'agit pas de se regrouper pour se plaindre, mais de se regrouper pour avancer!!! ».

Les participantes des groupes 2 et 3 suggéraient donc de « prévoir des moments informels pour partager avec d'autres femmes. » Elles souhaitaient en effet « pouvoir se parler, se soutenir, trouver des solutions » et surtout, « se voir à l'extérieur du comité de travail et développer des relations sociales, des affinités, car il n'y a pas tant d'occasions que cela. » « Se voir à l'extérieur permet en effet de décontextualiser, de relativiser, de relaxer, et facilite ensuite le travail. »

c) Quelques suggestions

Les participantes du groupe 3 avaient d'ailleurs listé les diverses idées et propositions formulées de manière moins systématique par l'ensemble des participantes :

- Organisation de brunchs, de dîners, ou soupers en petit groupe;
- Jumelage des activités de formation avec des rencontres à caractère plus social;
- Le principe des dîners ou soupers conférence sur des thèmes techniques soulevait un réel enthousiasme.

AXE 4 : Maintenir une offre d'activités de formation diversifiée

a) Une approche plus concrète et ouverte de type terrain

L'offre de formation constitue l'un des éléments ayant le plus retenu l'attention lors de la présentation du RÉMME (question 1), elle correspond à un réel besoin (question 2) exprimé par l'ensemble des groupes de participantes. « Les formations offertes et le colloque annuel sont très appréciés. » Elles sont jugées plus concrètes et ouvertes que celles habituellement offertes, elles ont l'avantage d'être plus près des réalités du milieu municipal.

b) Un besoin de formation diversifiée et multiforme

Questionnées plus particulièrement sur le type d'offre de formation pouvant répondre à leurs besoins, les participantes ont montré, à travers leurs suggestions, que le besoin de formation était diversifié : de part sa nature, ses thématiques et le type de publics auquel la formation est amenée à s'adresser.

Proposer des formations de qualité

L'accès à l'information a été jugé essentiel par l'ensemble des groupes. Ceux-ci ont également mis en évidence la nécessité de viser la pertinence et la qualité des formations. « Il faut aller chercher les personnes ressources, même à Québec, s'il le faut. »

Des formations adaptées à des publics spécifiques

Le besoin de formation se fait sentir dans divers milieux. « Dans Lanaudière, dans chacune des organisations, il faut être capable de prendre sa place; il y a donc un besoin de formation en conséquence. Comme par exemple, une formation tenant compte plus particulièrement du milieu scolaire ou des formations pour les éluEs, données par des éluEs, sur des choses de leur quotidien, notamment sur le fonctionnement d'un conseil municipal. »

Proposer des thématiques transversales et des thématiques spécifiques

Les thématiques correspondant à un besoin de formation sont également très diversifiées. Elles renvoient à la fois à des thématiques transversales : « Il serait judicieux de choisir des thèmes pour rejoindre les femmes à partir de leurs besoins (des informations plus universelles) et qui intéressent l'ensemble des élues (municipales ou non). » Ainsi qu'à des thématiques spécifiques sur « comment obtenir des subventions, l'urbanisme et ses normes, le fonctionnement de l'administration municipale. »

Proposer des formations formelles et informelles

L'ensemble des groupes a soulevé l'intérêt de proposer des formations formelles et techniques, et d'autres, davantage orientées sur la transmission de savoir-faire et de savoir-être, tout en privilégiant un mode de transmission moins formel. Ce dernier aspect a d'ailleurs fait l'objet de diverses suggestions. Le soutien (précédemment évoqué dans le cadre du mentorat), associé à la formation, est un aspect important, notamment dans les règles non écrites de la politique : l'attitude, le comportement à adopter, les stratégies sous-jacentes, etc. Beaucoup de choses intéressantes ont été dites au cours de l'atelier sur l'idée de « se former entre nous et avec des personnes expertes sur toutes les difficultés vécues au sein des conseils. Donc, échanger entre élues sur les astuces, les questions que l'on se pose, les attitudes que l'on rencontre, les dossiers que l'on est amenés à prendre en charge, mais aussi sur la façon dont nous gérons notre conciliation famille-travail. »

AXE 5 : Comment favoriser l'implication au sein du réseau... Comme en politique?

La quatrième question avait pour but l'identification d'éléments, respectivement d'ordre psychologique, organisationnel et matériel, perçus par les participantes comme favorisant leur implication dans le RFEL. Les participantes du groupe 1 se sont démarquées en identifiant, à partir de leur expérience personnelle, les cheminements possibles pour entrer en politique (dans le but de faciliter les choses pour la relève). Les participantes des groupes 2, 3, 4 et 5 ont, quant à elles, identifié cinq axes au sein desquels des pistes d'amélioration peuvent être dégagées.

a) Quel parcours pour entrer en politique?

Les participantes du groupe 1, dans le cadre de leur expérience, ont pu identifier quatre « chemins » possible conduisant à la politique. Dans trois cas sur quatre, l'implication au sein du milieu communautaire a constitué le point de départ de l'engagement politique, et dans un cas sur quatre, c'est l'implication syndicale qui a joué ce rôle. Dans tous les cas, l'implication s'est poursuivie par un rapprochement avec le conseil municipal ou le-la maireSSE en place, sur la base de leur vision des choses. Dans trois cas sur quatre le rapprochement est une initiative de l'élue, et dans un cas sur quatre, c'est le-la maireSSE qui a été à l'origine du rapprochement. Ainsi, au dire des participantes de ce groupe, l'implication aux niveaux communautaire et syndical donne souvent les contacts et/ou la crédibilité pour se lancer dans l'arène politique. Mais l'implication, quelle qu'elle soit, donne surtout le goût de se mobiliser et d'intervenir à un autre niveau pour faire bouger les choses.

Or, comme cela a été souligné à plusieurs reprises au cours de la journée, ce qui manque le plus souvent aux femmes pour entrer en politique, c'est précisément **ce goût**, non pour la mobilisation, mais pour la politique, qui apparaît encore aujourd'hui comme « quelque chose de sale » à travers les médias.

b) Démystifier la politique : une nécessité

La première chose à faire, selon les participantes, est un travail de démystification aux yeux de la relève. Le réseau devrait contribuer à démystifier la politique auprès des jeunes et des futures femmes élues. Les femmes actuellement élues pourraient partager leur expérience et leur point de vue ainsi que les raisons qui les ont incitées à s'engager en politique. Ces échanges pourraient venir nuancer ou transformer l'image générale de la politique qui nous est transmise par les médias et nous apparaît comme « quelque chose de sale ». Un autre groupe a également souligné : « La nécessité d'un réseau, surtout dans le cadre d'un premier mandat ou même avant d'entrer en politique, pour démystifier la politique, les perceptions et les idées préconçues liées au féminisme. La politique a une image sale qui, telle qu'elle nous est présentée, ne semble pas pouvoir correspondre à nos valeurs humanistes alors qu'elle n'est que ce que l'on en fait, et que c'est à partir de nos actions qu'elle prend visage et se modèle. Donc, en ayant plus de femmes en politique, en les aidant, en les soutenant et en démystifiant, on peut leur donner envie de s'identifier à d'autres images et de remplacer les anciennes. À terme, on a une chance de changer les choses et le milieu politique. »

Les participantes ont par ailleurs souligné que la démystification, comme la possibilité d'intégrer le milieu politique, passe par la circulation de l'information, via le développement des échanges et de la communication.

c) Se voir et être vu

La nécessité de regrouper les élues et les expériences afin de recevoir de l'information sur le fonctionnement municipal a été soulevée une nouvelle fois. Dans ce contexte, l'importance de se doter d'un réseau est apparue évidente. Mais il est également apparu indispensable de mieux définir ce dernier et de lui donner une bonne visibilité. Définir le RFEL et identifier (répertorier) ses membres constituent donc un préalable. Pour les participantes, il était également recommandé de donner une visibilité au RFEL. « Le fait de pouvoir s'identifier visuellement entre femmes élues lorsqu'on se croise, se sentir plus intégrées au RFEL : le voir et qu'il soit vu, qu'il ait une image particulière qui donne envie de s'y identifier (surtout pour les candidates potentielles.) »

L'appropriation du logo et de moyens visuels permettant aux membres du réseau de se reconnaître lors des rencontres (par exemple de badge) ont notamment été suggérés. Disposer d'un local pour se rencontrer, d'un lieu d'appartenance constitue également un élément favorable. La réalisation d'actions de promotion et de publicisation des rencontres et des colloques a également été proposée. Les participantes proposaient enfin le lancement d'opérations de type « élues d'un jour » pour susciter des vocations ainsi que la création d'un continuum créatif.

d) Faciliter la conciliation famille-travail

À travers la question du manque de disponibilités (apparu de façon récurrente), a émergé assez rapidement la question de la conciliation famille-travail et l'importance de ne pas négliger le rôle de la famille dans une carrière politique ou professionnelle (déjà mise en évidence lors des interventions de Mesdames Allard et Galipeau). La plupart des conseillères et des mairesses travaillent en plus de remplir leur mandat et ont des responsabilités familiales. Une liste exhaustive de mesures facilitantes a donc pu être rédigée avec, en premier lieu, l'idée de partager, entre membres du RFEL, des astuces (personnelles) sur la conciliation famille-travail.

Localisation et déplacement

- Le jumelage des activités et la maximisation des arrangements concernant les déplacements (covoiturage) constituent des pistes;
- L'organisation des rencontres dans des lieux « centraux » ou à proximité, et l'éventuelle mise en place d'un service de garde ont notamment été évoquées.

Programmation et gestion du temps

Les aspects de programmation et gestion du temps totalisent le plus grand nombre de recommandations dans tous les groupes car, comme le disait en plaisantant une participante : « disposer de 36 heures par jour constituerait un élément facilitant notre participation aux activités ».

- La réalisation d'un sondage auprès des élues pour déterminer les horaires (jour, période de l'année) des activités et les choisir en fonction des autres activités et contraintes.
- Les demi-journées sont plus faciles à gérer et, « de préférence, pas le soir, à cause des autres engagements bénévoles. »
- Les lundis et les vendredis sont généralement moins chargés. Planifier plusieurs mois à l'avance pour permettre de s'organiser.
- Réaliser un calendrier statutaire, un *planning* de 4 rencontres par an pour plus de visibilité et organiser d'autres petites rencontres entre temps.
- L'organisation d'un colloque régional comme activité pilier annuelle que tout le monde pourrait marquer à son agenda et qui serait entouré de petites activités qui répondraient aux besoins plus pragmatiques et quotidiens des élues du réseau.
- Ne pas trop démultiplier les activités et les prévoir d'avance en fonction du calendrier municipal (ex. pas en période électorale).

En abordant la question de la conciliation famille-travail, le groupe 3 a enfin évoqué la possibilité que des jeunes (la relève), qui ne sont pas encore décidés à entrer en politique, puissent parfois fournir une aide en effectuant des recherches sur certains dossiers. Il était donc recommandé de se rapprocher des jeunes de manière générale, tant pour l'aide qu'ils peuvent fournir que pour la pérennité de l'implication en politique, en leur proposant de faire de la recherche dans certains dossiers.

e) L'attrait des activités

L'attrait des activités proposées constitue enfin, selon les participantes, l'un des principaux facteurs déterminant leur mobilisation et leur propre participation aux événements. Beaucoup parmi ces dernières se disaient prêtes à prendre sur leurs jours de congé pour participer (ce que certaines avaient d'ailleurs fait pour pouvoir participer à cette journée du 30 avril 2010).

- C'est le sujet qui incite à participer ou non. Un élément majeur de motivation pour la participation aux activités est d'avoir la sensation, d'une fois à l'autre, d'avoir appris des choses au cours des rencontres. Cela incite à revenir.
- Déterminer des thématiques pour les échanges de dossier.
- Avoir des activités très différentes qui intéressent les femmes élues et satisfont tout le monde.

f) Des outils à mettre en place

Au-delà des recommandations générales, un certain nombre d'outils ont également été suggérés par les participantes.

Outil pour la vie politique

- Constituer une « trousse » d'outils de base, de début de vie politique (plusieurs même : avant les élections, pour les nouvelles conseillères...) et ce, quel que soit le milieu.

Un outil de référencement

La création d'un ou plusieurs outils de référencement d'expériences, comme des contacts potentiels, constitue une priorité pour les participantes qui proposent :

- La création d'un répertoire d'expériences concrètes. Organiser des jumelages, sur la base de ce recensement, d'une banque de données avec les coordonnées et les forces de chacune.
- La réalisation d'un bottin des élues et membres du RFEL. La réalisation d'un portrait précis des besoins (sondage) des élues.

« L'idée d'un bottin apparaissait comme une nécessité, mais nous avons songé à quelque chose de plus englobant : un portrait précisant qui sont ces femmes, quelles sont leurs compétences, comment elles ont réussi dans les différents milieux dans lesquels elles ont été élues. Favoriser l'identification pour les nouvelles arrivantes en politique. »

Communication et publicisation

- Même si la voie d'Internet suscite peu d'enthousiasme, la création d'un forum Internet, d'une sorte de « face book » où l'on peut communiquer, a été proposée.
- La création d'un moyen de circulation de l'information (un bulletin).
- L'appropriation du logo et de moyens visuels permettant aux membres de se reconnaître lors des rencontres (par exemple d'épinglette).
- Publiciser et valoriser les évènements réalisés dans le cadre du RFEL (que cela puisse être éventuellement valorisant pour les élues au sein de leur conseil).

Enfin deux suggestions portaient sur le moyen de donner une pérennité au réseau en lui assurant un financement de base, même de faible importance.

- Se regrouper pour aller chercher des subventions, un financement de base.
- Demander des frais d'adhésion annuels. Cela serait une forme d'engagement et permettrait de dégager quelques fonds (tous les groupes).

AXE 6 : Expertises et expériences disponibles

Ayant quelque peu anticipé sur la nécessité de constituer un annuaire (ou un bottin) des membres du RFEL et de leurs compétences, la troisième question de l'atelier interrogeait précisément les répondantes sur : « Quelles expertises acquises au fil des années, en tant que femme élue, pourriez-vous transmettre à d'autres? »

Les réponses⁶ à cette question ont été classées en deux catégories : les savoirs-être et les savoirs-faire (domaine de compétence).

a) Savoirs-être

- › Comment nager dans un conseil exclusivement masculin;
- › Savoir écouter au sein du conseil et de ses partenaires;
- › Comment développer des contacts, des liens, travailler en partenariat;
- › Quel cheminement pour chaque personne;
- › Partager l'expérience sur des situations précises, des difficultés récurrentes;
- › Transmettre les façons « féministes » de faire (ne pas diriger comme un homme) qui sont souvent gagnantes;
- › Comment communiquer;
- › Savoir quand et comment présenter un dossier;
- › Savoir décoder les façons de faire;

- › Comment travailler main dans la main avec son-sa maireSSE, d'autres conseil·lèrEs ou d'autres acteurRICEs;
- › Comment travailler confidentiellement;
- › Gestion des conflits, outre la question du respect du rythme des autres au sein du conseil.
« Car nous, les femmes, lorsque l'on arrive en politique, nous avons envie que cela avance vite, mais tout le monde n'est pas au même rythme que nous. Il faut donc être capable de relativiser et savoir comment travailler en s'adaptant au rythme de chacunE. »
- › Comment prendre sa place comme « femme »;
- › Des infos et des trucs concernant les élections, la campagne, la communication.

b) Savoirs-faire et domaines de compétence

- › Urbanisme, famille, politique familiale;
- › Lois du travail;
- › Disponibilité, culture, urbanisme, ruralité;
- › Sécurité civile;
- › AînéEs, relève, culture, environnement;
- › Fonctionnement administratif des municipalités;
- › Comment monter et présenter nos dossiers;
- › Loisirs;

- › Fonctionnement municipal, notamment pour l'adoption des dossiers (première lecture, deuxième lecture, lois et règlements);
- › Environnement;
- › Gestion des comptes difficiles.

En guise de conclusion sur cette cession d'atelier nous avons repris quelques remarques complémentaires formulées par les différents groupes de participantes sur la nécessité de constituer un réseau.

« Les femmes ne se reconnaissent pas toutes dans la structure politique actuelle. Il y a un grand besoin de coaching et d'accompagnement technique et humain, savoir-faire et savoir-être, formel et informel. »

« Le RFEL est un besoin (à titre personnel) et une nécessité pour exercer ses fonctions, surtout pour un premier mandat. Ce dont on a le plus besoin, ce sont des ressources (humaines) au sens large et de se faire reconnaître. »

« À l'origine, le RFEL a été créé car il y avait peu de femmes en politique et cela a grandement aidé. »

« Le RFEL passe par la communication : il faut démystifier la politique. Nous devons garder le lien et le créer avec les jeunes, la relève, c'est très important. »

« Nous devons rester femme dans notre façon de faire et de gouverner car, comme le dit Madame Allard, cela correspond à un besoin, les gens veulent ça. »

⁶ Le Groupe 5 n'a pas eu le temps de répondre à la question mais les participantes se sont déclarées prêtes à fournir toutes les informations nécessaires dans le cadre de la création du bottin.

1 Appréciation générale : logistique et contenu

De manière générale, l'appréciation des participantes était très positive dans la mesure où elles se déclaraient toutes très satisfaites ou satisfaites dans la quasi-totalité des points de logistique et de contenu (27 sur 60 ont remis leur feuille d'évaluation). Seulement 8 participantes ont estimé que la conférence présentée par le RÉMME ne répondait pas à leurs attentes. Les ateliers avaient par ailleurs révélé que cette intervention ne mettait pas suffisamment en évidence les « bons coups ».

2 Éléments les plus appréciés

De manière non exhaustive, il est possible de souligner que les trois aspects/composantes de la journée ayant soulevé le plus d'enthousiasme étaient :

- L'intervention de Madame Galipeau dont l'appréciation a été soulignée dans quatre commentaires sur treize;
- La richesse de l'atelier a également été mise en évidence par trois commentaires positifs sur treize;
- Et la possibilité offerte par cette journée de rencontrer d'autres femmes, d'autres élues, dans six commentaires sur treize.

3 Axes d'amélioration

Les répondantes ont mis de l'avant la nécessité et l'intérêt de présenter des expériences qui les touchent directement par opposition au fait que « les expériences d'ailleurs nous touchent moins. » « La mise en évidence de cas réels de soutien et de bons coups aurait pu être plus développée. » Les participantes ont encore attiré l'attention sur la répartition et la gestion du temps, au cours de la journée. Il a été suggéré à plusieurs reprises de proposer une seule conférence (avec un seul invité) pour pouvoir bénéficier de plus de temps pour échanger et, par conséquent, de prévoir des plénières plus longue. La concentration de l'évènement sur une demi-journée (ou en le faisant finir plus tôt) semblait plus aisé pour les participantes.

4 Des suites à donner à l'évènement

Toutes les participantes, exceptée une, espéraient que des suites soient données à cette journée. Elles souhaitent notamment que le Réseau des femmes élues de Lanaudière (RFEL) voit le jour et qu'une suite soit donnée aux recommandations faites au cours de l'atelier.

La programmation et l'organisation d'autres évènements, tels des conférences, des soupers conférence ou des journées de formation et d'information seraient également appréciées.

5 Besoins en matière de formation

Les besoins exprimés par les participantes peuvent être regroupés en trois ensembles. Il existe tout d'abord un réel besoin de capitalisation et de diffusion de l'information concernant les subventions, le soutien, les programmes gouvernementaux et autres, et la façon de les obtenir. Les participantes voulaient aussi obtenir des informations générales au niveau des activités et des dossiers portés par les élues municipales (formation au niveau de l'environnement, de la culture et des loisirs, etc). Le besoin de pouvoir se rencontrer pour échanger était également mis de l'avant par plusieurs participantes. Les élues entrant dans leur premier mandat se disaient en particulier en recherche d'information, de formation, d'expérience et de supports de tous types.

L'expression de ces besoins s'est vue confirmer par les réponses données aux questions 6 et 7, interrogeant respectivement les participantes sur leur intérêt pour la création d'un bottin régional d'élues municipales (deux objections) et sur leur intérêt à devenir membre du RFEL (une objection).

CONCLUSION

Voici les grandes lignes des réflexions et des pistes d'actions mentionnées par les participantes et des groupes de discussion :

- Intégrer l'ensemble des élues de tous les milieux au *membership* du RFEL;
- Prioriser des rencontres de réseautage et d'échange d'expériences et d'expertises;
- Répondre aux besoins de rencontre, d'information et de formation des élues;
- Développer et encourager un mentorat informel;
- Permettre aux élues d'avoir du soutien à l'extérieur du conseil, de partager des expériences de vie communes et de briser l'isolement;
- Créer davantage d'occasions pour les élues de se regrouper pour relativiser et faciliter leur travail;
- Offrir des formations portant sur le quotidien d'une élue; le savoir-faire et le savoir-être;
- Travailler à démystifier l'image de la politique actuellement véhiculée dans les médias afin d'attirer la relève;
- Définir davantage le RFEL à l'image de ses membres, renforcer sa visibilité;
- Répertorier les membres du RFEL.

Concernant plus particulièrement la conciliation des responsabilités familiales et professionnelles des élues avec leur participation au RFEL et à ses activités :

- Jumeler des activités et maximiser des arrangements concernant les déplacements (covoiturage);
- Organiser des rencontres dans des lieux centraux où à proximité de;
- Mettre en place un service de garde;
- Réaliser un sondage sur les disponibilités des élues, afin de déterminer l'horaire des activités et s'assurer qu'elles n'entrent pas en conflit avec d'autres activités et contraintes (ex. comités du conseil);
- Tenir des rencontres d'une demi-journée, les lundis et les vendredis sont généralement moins chargés.
- Réaliser un calendrier statutaire, un *planning* de quatre rencontres par an pour plus de visibilité, et organiser d'autres petites rencontres si des sujets surviennent entre temps;
- Planifier un colloque comme activité principale annuelle et, en complémentarité, de petites activités répondant aux besoins pragmatiques et quotidiens des élues;
- Ne pas démultiplier les activités et les prévoir d'avance en fonction du calendrier municipal (ex. en dehors de la période d'élections).

LES SUITES

Les actes du colloque et les réflexions des participantes permettront au comité Instances décisionnelles de mieux comprendre les besoins des élues en matières d'appartenance, de réseautage, de formation et d'information et ainsi de pouvoir évaluer les moyens à prioriser.

D'ailleurs les actes du colloque **Passionnée et engagée dans mon milieu** seront envoyés aux participantes présentes et aux partenaires de l'entente spécifique en condition féminine de Lanaudière 2007-2010.

ANNEXES

- A. MOT DE BIENVENUE
- B. PROGRAMME DE LA JOURNÉE
- C. MOT DE CLÔTURE
- D. REMERCIEMENTS
- E. LISTE DE LA REMISE DE PRIX
- F. CORRESPONDANCE
- G. REVUE DE PRESSE

MOT DE BIENVENUE

« Bonjour et bienvenue à toutes!

Je suis heureuse de vous accueillir aujourd'hui au nom de l'entente spécifique en condition féminine de Lanaudière, grâce à laquelle ce colloque a pu être réalisé. Les partenaires de l'entente spécifique sont :

La Conférence régionale des éluEs (CRÉ) Lanaudière;

le Conseil du statut de la femme (CSF);

le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF);

le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ);

le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);

le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS);

le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) et la Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière (TCGFL).

Depuis 1999, la TCGFL organise des activités de sensibilisation, de mobilisation et de formation pour favoriser une présence accrue des femmes au sein des instances décisionnelles locales et régionales. En effet, en septembre 2002, un premier colloque s'est tenu sur le sujet, réunissant près de 80 femmes provenant de divers milieux. C'est à ce moment que le désir de mettre en place un réseau d'élues est né. Le Réseau des femmes élues de Lanaudière (RFEL) a été officialisé au printemps 2008.

Aujourd'hui, 30 avril 2010, nous assistons au premier colloque régional de ce réseau. Je vous souhaite la bienvenue et je vous demande d'accueillir la porte-parole et animatrice de cette journée, une femme qui s'est fait connaître par son dynamisme et sa persévérance dans la réalisation de nombreux projets ainsi qu'à titre de mairesse de Saint-Esprit. Veuillez accueillir Madame Danielle Henri-Allard, préfète de la MRC de Montcalm. »

*Julie Comtois, agente de liaison, TCGFL
Entente spécifique en condition féminine de Lanaudière
2007-2010*

ANNEXE B

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9 h 35	Accueil et allocution d'ouverture
10 h 00	Premier tour de tables
10 h 15	PAUSE
10 h 45	Conférence de madame Céline Galipeau
11 h 45	DÎNER
13 h 15	Conférence de madame Brigitte Collin
14 h 30	PAUSE
15 h 00	Atelier Réseautage
15 h 45	Deuxième Tour de table
16 h 30	Mot de clôture et vin d'honneur
16 h 45	Remise des prix

ANNEXE C

MOT DE CLÔTURE

Madame Danielle Henri-Allard

« Je dirais que de voir ici des femmes actives comme vous, de voir l'intérêt que vous avez porté à cette journée, me fait vraiment chaud au cœur. Pour moi, mais aussi pour ce que l'on pourra faire ensemble.

Je pense qu'avec le réseau, on pourra construire et avancer, se rencontrer, se soutenir, s'aider, se parler et je pense que, lorsque l'on va se voir, lorsque l'on va se rencontrer, nos échanges nous permettront de mieux trouver notre place. D'ailleurs, je souhaite que les rencontres soient fréquentes, je souhaite que les personnes qui se sentent inquiètes puissent appeler les femmes élues en place pour leur demander conseil.

Je pense qu'il ne faut pas hésiter à contacter les personnes en place, aussi pour leur dire que l'on a aimé une initiative ou un sujet traité. Je vois qu'au niveau de la CRÉ, pour ce qui est des femmes dans les conseils, même s'il y a des difficultés, cela va bien; je dirais même plutôt moins mal qu'ailleurs : nous prenons notre place.

Je remercie Madame Comtois de m'avoir invitée à partager mon expérience, je souhaite qu'elle vous ait aidées. Le fait de s'asseoir comme ça, ensemble, de construire un réseau, d'y inclure les commissions scolaires, je pense que l'on pourra construire ensemble de belles choses : il faut se soutenir, il faut se mobiliser, il faut travailler ensemble. Il faut que l'on se sente plus à l'aise pour aller chercher les autres, même si ce n'est pas dans la mentalité de toutes les femmes de se soutenir.

Pour finir, je voudrais vous dire " chapeau " à toutes et merci d'être là et d'être passionnées et engagées. »

ANNEXE D

REMERCIEMENTS

Les commanditaires du colloque **Passionnée et engagée dans mon milieu:**

- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
- CSSSNL - Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière (CLSC Joliette)

Les partenaires :

- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- Conseil du statut de la femme;
- Conférence régionale des élu (E) s Lanaudière;
- Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière.

Les invitées :

- Madame Céline Galipeau, conférencière invitée;
- Madame Brigitte Collin, présidente du RÉMME;

- Madame Linda Crevier, coordonnatrice du RÉMME;
- Madame Véronique Hivon, députée de Joliette à l'Assemblée nationale;
- Madame Danielle Henri Allard, porte-parole et animatrice de la journée.

Les membres du comité organisateur :

- Madame Claudette Larouche
- Madame Albane De Merlis
- Madame Agnès Derouin
- Madame Julie Thériault
- Madame Nicole Campeau
- Madame Julie Comtois
- Madame Isabelle Villeneuve

Les animatrice et secrétaires :

- Madame Francine Rivest
- Madame Suzie Delangis
- Madame Colette Marcotte
- Madame Célyne Dansereau
- Madame Christine Paquet
- Madame Marie-Josée Lépine
- Madame Nathalie Gauthier

LISTE DE LA REMISE DE PRIX

1 mandat complété en politique municipale:

- Madame Marlaine Dubé, conseillère à la municipalité de Saint-Barthélemy;
- Madame Lise Gauthier, conseillère à la municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan;
- Madame Christine Marion, conseillère à la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes;
- Madame Ghislaine Pommerleau, conseillère à la municipalité de Saint-Liguori.

2 mandats complétés en politique municipale:

- Madame Lorraine Alarie-Quesnel, conseillère à la municipalité de Saint-Alexis;
- Madame Agnès Derouin, conseillère à la municipalité de Saint-Thomas;
- Madame Lisette Falker, conseillère à la municipalité de Saint-Félix-de-Valois;
- Madame Liette Lapointe, conseillère à la municipalité de Chertsey;
- Madame Diane Nicoletti, conseillère à la Ville de Joliette;
- Madame Manon Perreault, conseillère à la municipalité de Sainte-Marie-Salomé (absente).

3 mandats complétés en politique municipale:

- Madame Guylaine Gagné, conseillère à la municipalité de Saint-Michel-des-Saints;
- Madame Guylaine Perreault, conseillère à la municipalité de Saint-Alexis;
- Madame Denise Paquette, conseillère à la ville de Mascouche;
- Madame Danielle Henri-Allard, 3 mandats complétés à titre de mairesse à la municipalité de Saint-Esprit.

5 mandats complétés en politique municipale:

- Madame Colette Robillard-Desjardins, conseillère à la ville de Notre-Dame-des-Prairies.

Mandat(s) complété(s) – Instances décisionnelles

- Madame Josette Duquette, 1 mandat complété à titre de présidente du conseil d'administration du Service communautaire de Rousseau;
- Madame Francine Ranger, 20 ans à titre de déléguée syndicale à la Centrale syndicale nationale (CSN).

Implication à titre de commissaire scolaire :

- Madame France Trudel-Lanoué, 16 ans à la Commission scolaire des Samares;
- Madame Diane Bernard Riberdy, 23 ans à la Commission scolaire des Samares;
- Madame Lisette Chagnon, 25 ans à la Commission scolaire des Samares.

ANNEXE F

CORRESPONDANCE

St-Alexis, Le 19 mars 2010

« Il me fait vraiment plaisir d'assister au premier colloque du réseau des femmes élues de Lanaudière. Être aux côtés de grandes femmes comme Danielle Allard, Céline Galipeau et toutes les femmes engagées dans leur communauté est un privilège.

Je suis contente d'avoir, à ma façon, ouvert les portes aux femmes. C'est avec humilité que je me suis faite élire comme conseillère municipale à St-Alexis (paroisse) et ce après une centaine d'années dans un monde exclusivement masculin. »

Au plaisir de vous rencontrer,



Louise Allard

REVUE DE PRESSE

l'action
.com

L'Action - Société - Mieux être

L'article

Imprimer Envoyer à un ami Commenter (0) SHARE

Passionnée et engagée dans mon milieu

Publié le 9 Mars 2010

Sujets : Réseau des femmes, Réseau des élus municipales, MRC Montcalm, Montérégie Est

Céline Galipeau, animatrice et journaliste, viendra rencontrer les femmes élues, ex-élues ou impliquées dans leur communauté à l'occasion du premier colloque du Réseau des femmes élues de Lanaudière, qui aura lieu le 30 avril prochain.

C'est la préfète de la MRC Montcalm, Danielle Henri-Allard, qui animera l'événement, lequel se tiendra sous le thème «Passionnée et engagée dans mon milieu».

Deux dames seront invitées à prendre la parole. Céline Galipeau présentera une conférence intitulée «Faire sa place dans un milieu d'homme» et Brigitte Collin, présidente du Réseau des élus municipales de la Montérégie Est, parlera de réseautage.

L'implication de certaines élues sera par la suite soulignée lors d'un vin d'honneur.

Le colloque commencera à 9 h et aura lieu au club de golf Montcalm. Il s'adresse aux femmes issues des lieux de participation citoyenne et des instances décisionnelles.

l'action
.com

L'Action - Économie - Achats et Services

L'article

Imprimer Envoyer à un ami Commenter (0) SHARE

Premier colloque régional des femmes élues : Des rencontres inspirantes

Publié le 20 Mai 2010

Chantal Émard

Sujets : Réseau des femmes, Radio-Canada, Réseau des élus municipales, Montérégie Est, Québec

Le vendredi 30 avril dernier, au club de golf Montcalm de Saint-Liguori, a eu lieu le premier colloque régional du Réseau des femmes élues de Lanaudière. Cette journée s'est adressée aux femmes impliquées sur des instances décisionnelles diverses, notamment à titre de conseillère municipale et de commissaire scolaire.

Danielle Henri Allard, porte-parole et animatrice, a accueilli les participantes avec une allocution d'ouverture inspirée de ses expériences et ponctuée de quelques conseils : «Il faut savoir s'entourer, avoir des gens de confiance autour de nous, consulter, demander... Mettre sa famille et son conjoint dans le coup».

Le comité organisateur était très heureux de recevoir Céline Galipeau, animatrice et journaliste depuis plus de 25 ans à Radio-Canada, à titre de conférencière en matinée. Madame Galipeau est venue entretenir les femmes présentes sur la situation des femmes ailleurs dans le monde et sur son parcours de femme dans un milieu traditionnellement masculin, soit le journalisme.

En après-midi, un atelier sur le réseautage était introduit par une conférence de Brigitte Collin, présidente du Réseau des élus municipales de la Montérégie Est, REMME. Le REMME est le seul réseau d'élus municipales légalement constitué ayant un conseil d'administration composé d'élus au Québec.

Les femmes présentes ont réaffirmé leur intérêt vis-à-vis du Réseau des femmes élues de Lanaudière qui leur permettra de tenir des rencontres d'information et de formation choisies et pour elles. Un tel réseau vise aussi à ce que les femmes élues de tous les milieux se soutiennent et s'entraident.

Cette journée s'est terminée par un vin d'honneur et une remise de prix à toutes les femmes présentes ayant complété un mandat ou plus de 4 ans ou l'équivalent à titre d'élue ou d'administratrice sur un conseil d'administration. C'est ainsi qu'une vingtaine de femmes ont reçu des paniers de produits régionaux provenant d'entreprises étant gérées au moins à 50% par une femme. (C.É.) <@CP>-photo gracieuseté <@CP>-photo gracieuseté <@CP>-photo gracieuseté



Danielle H. Allard, animatrice et préfète de la MRC Montcalm, et Céline Galipeau, conférencière invitée. >-photo gracieuseté

Pour rejoindre la TCGFL, mandataire de l'entente spécifique en condition féminine de Lanaudière 2007-2010 :

144, rue St-Joseph, Joliette (Québec) J6E 5C4

Téléphone : 450-759-3331 ou 450-752-0049

Courriel : femmeselueslanau@yahoo.ca ou entente.specifique_cf@yahoo.ca

www.femmeslanaudiere.org

